

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S DU LUNDI 30 MARS 2026

Date de la convocation : 24 mars

L'an deux mil vingt-six, le lundi trente mars à vingt heures, le conseil d'administration du CCAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Présidence d'Aline WATT-CHEVALLIER, Présidente du CCAS.

Nombre de membres en exercice : 17 Présents : 16 Absents : 1 Votants : 16

Présents : Madame Aline Watt-Chevallier (Présidente), Monsieur Pascal Anselmo, Monsieur Alexandre Busato, Monsieur Thierry Charretour, Madame Mireille Chatelain, Madame Delphine Collet, Madame Stéphanie Herbelot, Madame Fabienne Jolivet, Madame Mireille Moran, Madame Claire Potard, Madame Annie Revertegat, Monsieur Dominique Roy, Madame Nicole Savoini, Madame Christine Stépien, Madame Sandra Théron, Monsieur Jean-Luc Troger

Pouvoirs : Ø

Absent : Monsieur Aurélien Salvan

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre Busato

Prochaine réunion : Lundi 27 avril

Ordre du jour

Madame la Présidente remercie l'ensemble des membres pour leur présence, leur motivation et leur engagement dans ce nouveau mandat.

Un **tour de table** est effectué afin que chacun puisse se présenter.

I/ **Approbation et vote** du compte - rendu de la séance précédente :

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 23 février 2026

2/ **Élection d'un Vice-Président et Vice-Président délégué**

Madame la Présidente explique au Conseil d'Administration que dès que celui-ci est constitué, le Conseil élit en son sein un Vice-Président afin de suppléer la Présidente lors de son absence. Il élit également un Vice-Président délégué, chargé des mêmes fonctions en cas d'empêchement du Vice-Président

Vice-président : Monsieur **Alexandre Busato** présente sa candidature.

Madame la Présidente précise qu'elle souhaite pouvoir déléguer davantage, notamment pour assurer une meilleure réactivité en cas de besoin urgent et structurer plus efficacement les actions du CCAS.

Vote à main levée :

→ Candidature de **M. Alexandre Busato acceptée à l'unanimité.**

Vice-président délégué : Madame **Delphine Collet** présente sa candidature.

Vote à main levée :

→ Candidature **acceptée à l'unanimité.**

Sont élus :

- **Vice-président :** M. Alexandre Busato
- **Vice-présidente déléguée :** Mme Delphine Collet

3/ Délégation du Conseil d'Administration au Président

Madame la Présidente effectue la lecture des différentes délégations, et précise que le Président doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil d'Administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçu.

Listes des délégations citées par la Présidente :

- 1) D'attribuer des prestations d'aides sociales facultatives, dans des conditions qui seront définies par le Conseil d'Administration,
- 2) De prendre toute décision nécessaire à la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés réglementairement selon la procédure adaptée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite 10.000 € HT pour les marchés de fournitures et services et de 20.000 € HT pour les marchés de travaux,
- 3) De décider de la révision des contrats de louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- 4) De conclure des contrats d'assurance,
- 5) De créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale et des services qu'il gère,
- 6) De fixer des rémunérations et régler des frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- 7) Délivrance, refus de délivrance et résiliation des élections de domicile mentionnées à l'article L.264-2 du Code de l'Action Social des Familles.

Vote :

→ **Adopté à l'unanimité.**

4/ Désignation d'un représentant et d'un suppléant auprès de l'ADMR

Madame la Présidente rappelle que l'ADMR sollicite habituellement un représentant communal pour certaines missions bénévoles : signature de dossiers pour les nouveaux bénéficiaires, visites à domicile, etc.

Volontaires :

- **Titulaire :** M. Alexandre Busato
- **Suppléant :** M. Pascal Anselmo

Vote à main levée :

→ **Unanimité pour les deux candidats.**

Questions diverses

Thème retenu : ambiance années 70

Groupe de travail : Messieurs Busato, Troger et Roy, Mesdames Revertegat, Moran et Jolivet

- Mesdames Potard, Chatelain et Stéprien se rajoutent au groupe.

Monsieur Troger présente le fonctionnement habituel du repas des aînés.

Menu proposé :

- **Apéritif :** blanc-cassis (et options sans alcool)
- **Entrée :** bouchées à la reine, quenelle de veau, asperges vertes
- **Plat :** filet mignon de porc aux échalotes, polenta aux tomates séchées
- **Fromages :** abondance, reblochon fermier, noix et raisins
- **Dessert :** vacherin vanille-fraise

Les plats seront servis en assiettes par le traiteur ; les membres assureront le service.

Vins

- Chardonnay
- Côtes-du-Rhône
- Cerdon

Coût estimé : environ 30 € par personne.

Décoration :

Monsieur Troger a déjà acheté quelques éléments années 70 chez Jour de Fête.

Animation :

Madame Revertegat détaille la prestation animée par **Pierre-Luc et Véronique**.

3 parties :

1. Musique d'ambiance
2. « Légende des années 60 à 80 » – 20 minutes
3. Prestation de 45 minutes (possibilité de danser)

Une **estrade** serait appréciée. Vérification des dimensions nécessaires.

Madame Revertegat se renseigne si c'est au groupe d'animation d'effectuer la déclaration SACEM.

Organisation :

- Prochaine réunion de travail : **mercredi 15 avril à 18h** (lieu : à définir).
- Communication : Madame Revertegat rappelle que Madame Savoini proposait l'an dernier de rappeler les bénéficiaires de colis pour les encourager à venir.
- Le repas est **offert aux +65 ans**, accompagnants possibles s'ils payent le repas.
- Mesdames Herbelot et Collet demandent si sur les invitations il y a des coupon-réponse et quelle est la date de retour : Monsieur Troger leur précise que les coupon-réponse sont à retourner **au plus tard le 18 mai**.
- Le groupe de travail regardera pour préparer une **carte d'invitation + menu** - finalisation **le 27 avril** pour un envoi le lendemain.

Mise en place :

- **Samedi 23 mai :** préparation et installation de la salle : 8h–12h
 - **Dimanche 24 mai :** dès 10h30, accueil et service
-

6. Point sur “Le petit secouriste”

Responsable : **Monsieur Busato**

- Date : **22 avril**, 14h–16h30, salle de l’Esplanade
- Goûter pris en charge par le CCAS
- Remise des diplômes pour la **cérémonie du 8 mai**, qui aura lieu à Contamine, le **7 mai à 18h30** – Parvis de la mairie
- Monsieur Busato transmet les formulaires d’inscriptions à Nadège Panza, adjointe aux affaires scolaires et Trésorière de l’APE, et aux Petits Kids
- Session limitée à **15 enfants (10–15 ans)**
- Action proposée deux fois par an

7. Situation sociale – Informations générales

Madame la Présidente signale que **deux personnes sont en grande difficulté** sur la commune. Elles sont suivies par **Madame Moran**.

8. Flyer du CCAS

Présentation du flyer CCAS sur les informations utiles.

Madame Herbelot demande qu’une dizaine soit déposée à la bibliothèque. Madame Large Elodie se charge des impressions.

9. Point Budget – Subventions aux associations

Une réunion de commission est fixée au **mercredi 8 avril à 9h**, avec Mesdames Jolivet, Moran, Chatelain, Revertegat, Stéprien et Monsieur Busato.

Madame Revertegat rappelle rapidement les critères qui avaient été fixés l’an dernier.

Mme Morand propose un **premier tri** avant la réunion, pour analyser les demandes et mieux connaître les associations.

10. Divers

- Monsieur Troger indique que la liste pour les colis de Noël devra idéalement être prête pour fin juin pour un début de recherche sur les colis en septembre.
- Madame Jolivet se demande pourquoi le CCAS ne ferait pas également la mise en place des “colis-naissances” destinés uniquement aux nouveau-nés habitant de la commune.

Madame la Présidente précise que ce projet est déjà en cours : actuellement, un courrier du Maire est transmis aux familles, et l’idée serait d’y ajouter un livre de naissance pour les enfants de la commune.

- Madame Savoini informe le groupe de l’ouverture de la Maison du Sport et de la Santé à Bonneville, en lien avec Martel de Janville.

L’établissement regroupe des spécialistes de l’activité physique, agréés par les assurances, pour accompagner les habitants dans le maintien ou la reprise d’une activité.

Proposition : mettre quelques flyers à l’accueil de la mairie pour informer la population.

- Madame la Présidente rappelle que la Semaine du Développement Durable comprend plusieurs animations organisées sur la commune.

Matin – 9h à 11h30 : Visite de l'Envirothèque

Avec la participation : du lycée agricole, de l'Envirothèque, de la mairie, et de l'association Les Amis de la Grande Maison.

RDV : parking de l'internat du lycée.

Objectif : faire découvrir le travail autour du végétal et le parcours « de la graine à la plante ».

Après-midi – 14h à 16h : "Nettoyons la nature"

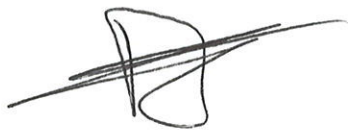
Coorganisé avec : le Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité, et le club des aînés, en lien avec la Fédération Génération Mouvement.

La fédération fête cette année ses 50 ans et mène une initiative nationale : ➡ collecter 50 tonnes de déchets en France pour marquer cet anniversaire.

Le club des aînés est couvert par les assurances via les cotisations Génération Mouvement.

Fin de séance à 21h30.

**Le secrétaire de séance,
Monsieur Alexandre Busato**



**La Présidente,
Madame Aline WATT-CHEVALLIER**

